

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 JUILLET 2025

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 1

Votants 18

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à 20h30

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

Maire.

Date de la convocation : 01/07/2025

Date d'affichage de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la délibération : 18/07/2025

Etaient présents : MM RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, FAURÉ, ARRUE, CORTES, MOENNARD, JORDAN, GLEYES
ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOEL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME.

Ont été excusés : Madame Isabelle DICCIANI.

Ont donné procuration : Madame Anne-Lise CAMUS à Madame Bernadette FAURÉ.

M. Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-54 Vote des tarifs du : Centre Animation Jeunesse (CAJ), Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Exposé

Madame la Maire rappelle qu'un accueil de loisir associé à l'école (ALAE) fonctionne le matin, en inter classe le midi et le soir ainsi que le mercredi et pendant les vacances scolaires (accueil de loisirs sans hébergement ALSH). Il est nécessaire de voter les différents tarifs qui seront appliqués pour les prestations municipales du service enfance jeunesse selon les grilles ci-dessous :

▪ L'Accueil de Loisirs Associé A l'Ecole (ALAE)Tableau 1 - Coût mensuel des créneaux ALAE sur réservation

QF	Tarif horaire	matin seul	midi seul	soir seul	matin/midi	midi/soir	matin/soir	matin/midi/soir
De 0 à 599	0,30 €	5,40 €	7,56 €	7,56 €	12,96 €	15,12 €	12,96 €	20,52 €
De 600 à 999	0,34 €	6,12 €	8,57 €	8,57 €	14,69 €	17,14 €	14,69 €	23,26 €
De 1000 à 1299	0,37 €	6,66 €	9,32 €	9,32 €	15,98 €	18,65 €	15,98 €	25,31 €
De 1300 à 1499	0,46 €	8,28 €	11,59 €	11,59 €	19,87 €	23,18 €	19,87 €	31,46 €
De 1500 à 1699	0,49 €	8,82 €	12,35 €	12,35 €	21,17 €	24,70 €	21,17 €	33,52 €
Plus de 1700	0,51 €	9,18 €	12,85 €	12,85 €	22,03 €	25,70 €	22,03 €	34,88 €

Tableau 2 - Coût mensuel des créneaux ALAE sans réservation

QF	Tarif horaire	matin seul	midi seul	soir seul	matin/midi	midi/soir	matin/soir	matin/midi/soir
De 0 à 599	0,40 €	7,20 €	10,08 €	10,08 €	17,28 €	20,16 €	17,28 €	27,36 €
De 600 à 999	0,44 €	7,92 €	11,09 €	11,09 €	19,01 €	22,18 €	19,01 €	30,10 €
De 1000 à 1299	0,49 €	8,82 €	12,35 €	12,35 €	21,17 €	24,70 €	21,17 €	33,52 €
De 1300 à 1499	0,60 €	10,80 €	15,12 €	15,12 €	25,92 €	30,24 €	25,92 €	41,04 €
De 1500 à 1699	0,63 €	11,34 €	15,88 €	15,88 €	27,22 €	31,75 €	27,22 €	43,09 €

Plus de 1700	0,67 €	12,06 €	16,88 €	16,88 €	28,94 €	33
--------------	--------	---------	---------	---------	---------	----

Tableau 3 – Coût à l'acte

QF	Tarif matin seul	Tarif midi seul	Tarif soir seul
De 0 à 599	0,45 €	0,53 €	0,75 €
De 600 à 999	0,51 €	0,60 €	0,85 €
De 1000 à 1299	0,56 €	0,65 €	0,93 €
De 1300 à 1499	0,69 €	0,81 €	1,15 €
De 1500 à 1699	0,74 €	0,86 €	1,23 €
Plus de 1700	0,77 €	0,89 €	1,28 €

Il est précisé que les enfants du personnel communal bénéficieront de la gratuité de ce service.

▪ **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**

	Mercredis période scolaire		Vacances			
	Résidents commune avec Réservation	Non résidents commune et résidents commune sans réservation	Résidents commune avec Réservation		Non résidents commune et résidents commune sans réservation	
Quotient Familial	Demi-journée	Demi-journée	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée
0 à 599	7,72 €	10,09 €	4,95 €	9,90 €	6,38 €	12,76 €
600 à 999	8,51 €	11,08 €	5,44 €	10,89 €	7,04 €	14,08 €
1000 à 1299	9,50 €	12,27 €	5,99 €	11,99 €	7,75 €	15,51 €
De 1300 à 1499	11,68 €	15,24 €	7,37 €	14,74 €	9,57 €	19,14 €
De 1500 à 1699	11,99 €	15,55 €	7,68 €	15,36 €	9,88 €	19,76 €
Plus de 1700	12,30 €	15,86 €	7,99 €	15,98 €	10,19 €	20,38 €

Ces tarifs ne comprennent pas les séjours ni les sorties.

Le personnel communal bénéficiera des tarifs flourensois.

En fonction des sorties et activités proposées et suivant les devis, les tarifs des sorties et activités extra scolaires seront 9.00 €, 11.00 €, 15.00 €, 20.00€ ou 25.00€.

Le prix du repas sera de 9.00€.

▪ **Le Centre Accueil Jeunesse (CAJ)**

- **Tarifs d'adhésion :**

1 ^{ère} tranche de QF de 0 à 900 :	13.00 €
2 ^{ème} tranche de QF de 901 à 1 399 :	20.00 €
3 ^{ème} tranche de QF au-delà de 1 400 :	26.00 €.

- **Sorties et activités :**

En fonction des sorties et activités proposées et suivant les devis, les tarifs des sorties et activités extra scolaires seront 9.00 €, 11.00 €, 15.00 €, 20.00€ ou 25€.

- **Tarifs des repas :**

7.00 €
9.00 €
11.00 €
15.00 €

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'appliquer les tarifs selon les grilles tarifaires du service Enfance Jeunesse tels que précédemment exposés

La délibération est adoptée à :

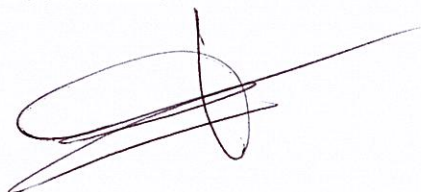
18

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 17/07/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



La Maire,

Marion RIVOIRE



Envoyé en préfecture le 22/07/2025

Reçu en préfecture le 22/07/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 031-213101843-20250717-CM0717_202554-DE

